17 septembre 2019
Français
Original : anglais*

Vingt-neuvième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique
Balaclava (Maurice)
16-20 septembre 2019

Projet de rapport

Rapporteur : Michael Addo (Ghana)

Additif

Situation actuelle de la coopération régionale et sous-régionale dans le cadre de la lutte contre le problème mondial de la drogue

1. À ses 2e et 3e séances, tenues les 16 et 17 septembre 2019, la Réunion a examiné le point 3 de l'ordre du jour, intitulé « Situation actuelle de la coopération régionale et sous-régionale dans le cadre de la lutte contre le problème mondial de la drogue ». Pour ce faire, elle était saisie du rapport sur la situation mondiale en ce qui concerne le trafic de drogues (UNODC/HONLAF/29/2 et E/CN.7/2019/5) et du rapport du secrétariat sur la situation actuelle de la coopération régionale et sous-régionale dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogues (UNODC/HONLAF/29/3). En outre, des rapports nationaux avaient été présentés par le Maroc, le Mali, le Bénin, l'Algérie, le Burkina Faso, le Nigéria, la Zambie, la Namibie, les Seychelles, le Sénégal, l'Eswatini et le Kenya (UNODC/HONLAF/29/CRP.1 à 12).

2. Une représentante et des représentants de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) ont présenté ce point de l'ordre du jour. Ils ont donné des informations sur les tendances du trafic de drogues dans la région, replacées dans un contexte mondial. Parmi les difficultés nouvelles et croissantes mentionnées figuraient la crise des opioïdes, principalement causée par le tramadol, qui touche un nombre croissant de pays africains, le trafic d'héroïne à destination de l'Europe via les pays d'Afrique de l'Est et la récente augmentation des saisies de cocaïne destinée à l'Afrique de l'Ouest réalisées en Amérique latine ainsi que des saisies réalisées directement en Afrique de l'Ouest.

3. Des déclarations ont été faites par les représentantes et représentants des États suivants : Maurice, Seychelles, Nigéria, Gambie, République-Unie de Tanzanie, Côte d'Ivoire, Afrique du Sud, Algérie, Sénégal, Kenya, Madagascar, Égypte, Eswatini et Tunisie. L'observatrice de l'Espagne a également fait une déclaration.

* Disponible uniquement en anglais, arabe et français, qui sont les langues de travail de cet organe subsidiaire.

Merci de recycler

4. De nombreux orateurs et oratrices ont souligné qu'il fallait coopérer aux niveaux bilatéral, régional et sous-régional pour lutter contre le problème mondial de la drogue, car le trafic ne s'arrêtait pas aux frontières nationales. Plusieurs orateurs et oratrices ont donné des exemples d'une bonne coopération, notamment l'échange d'informations et la conduite d'opérations conjointes, ayant permis la saisie de grandes quantités de drogues illicites. L'utilité des mémorandums d'accord a été mise en relief et illustrée à l'aide de cas concrets. En ce qui concerne la facilitation de la coopération, plusieurs orateurs et oratrices ont remercié l'ONUDC pour l'appui fourni. Un orateur a fait remarquer qu'à l'avenir, l'Organisation africaine de coopération policière (AFRIPOL) devrait jouer un rôle important dans la lutte contre le trafic illicite dans la région.

5. Il a été estimé que le cannabis était la drogue la plus fréquemment consommée dans la plupart des pays et qu'il était généralement produit localement. Trois orateurs ont indiqué que leurs gouvernements s'étaient déclarés opposés à la légalisation du cannabis.

6. Certains orateurs et oratrices ont indiqué que les cannabinoïdes de synthèse étaient une source de préoccupation croissante. Du fait que les trafiquants pouvaient facilement et fréquemment modifier leur structure, ces substances ne pouvaient bien souvent être détectées qu'avec l'aide de laboratoires bien équipés.

7. Il a été estimé que le tramadol était un problème de plus en plus important dans de nombreux pays. Il a également été dit que le trafic de cocaïne avait augmenté en Afrique de l'Ouest en raison de la hausse de la production.

8. Il a été souligné que l'étendue du littoral et de la zone maritime de plusieurs pays constituait un défi majeur pour contrôler efficacement les frontières. Il a été estimé qu'il était primordial de bien former les agents des services de détection et de répression pour pouvoir intercepter les envois illicites. De nombreux orateurs et oratrices ont informé la Réunion que leurs pays étaient des zones de transit, mais que la consommation nationale était également en hausse.

9. Plusieurs orateurs et oratrices ont fait référence à leurs plans nationaux de lutte contre la drogue, qui prévoyaient une approche globale pour réduire la demande et l'offre, en tenant compte de la santé publique et des droits de la personne. Certains ont remercié l'ONUDC de l'appui fourni pour l'élaboration de stratégies.

10. Certains orateurs et oratrices ont souligné qu'il importait que les familles, les communautés et toutes les parties prenantes participent aux stratégies de prévention. Il a été estimé que les campagnes de sensibilisation étaient utiles pour informer le public, en particulier les étudiants, des risques liés à la consommation de drogues. Certains orateurs et oratrices ont évoqué les initiatives de réduction des risques qui avaient été adoptées par leurs gouvernements, notamment le premier programme de substitution à la méthadone en Afrique subsaharienne.

11. Plusieurs orateurs et oratrices ont indiqué que les autorités de leurs pays avaient participé à des sessions de formation organisées par INTERPOL et l'ONUDC ainsi qu'à des opérations conjointes menées par INTERPOL, AIRCOP, l'OMD, la CEDEAO et l'ONUDC. Il a été suggéré de créer un observatoire de la drogue en Afrique.